

CONNAITRE LA BIEN TRAITANCE POUR PRÉVENIR LA MALTRAITANCE DANS LE CONTEXTE DE LA TÉLÉASSISTANCE A DOMICILE

Durée de la formation

14 heures (2 jours)

Tarifs

Intra : 4 000€

Inter : 650 €

Lieu de formation

À définir

Horaires

09h00 / 12h30

13h30 / 17h00

Prérequis

Aucun

Public concerné

Collaborateurs des ALPV & collaborateurs intervenants auprès des clients abonnés.

Nombre de stagiaires

Maximum 12 stagiaires.

Modalités pédagogiques

- Formation alternant théorie et exercices pratiques de mise en situation proches de la réalité quotidienne des participants.

- Discussions et recommandations de bonnes pratiques.

- Documents et supports pédagogiques remis aux stagiaires

Modalité d'évaluation

Évaluation en continu – QCM

Feed-back tout au long de la formation

Bilan oral de la formation

Questionnaire de satisfaction

Formalisation de la formation

- Une attestation de fin de formation validant les compétences acquises

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Contactez notre référent handicap

Maryse DIALLO

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

Intervenant

Consultant expert

Renseignements et inscription

Johanna MARIE / Pauline ANDRIAMASINORO

04.94.60.39.34 / 04.94.60.39.42

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

OBJECTIFS

- Sensibilisation de tous les salariés des ALPV à la notion de maltraitance
- Contribuer au déploiement au sein du réseau PV de la déontologie associative de prévention
- Présentation des procédures et documents relatifs à la prévention de la maltraitance, démarche qualité, dédramatiser les situations de crise.
- Partage des bonnes pratiques professionnelles.

FORMATION

JOUR 1 : CONCEPTS ET FONDEMENTS

MIEUX COMPRENDRE LA PERSONNE AGÉE POUR INSTAURER UNE RELATION DE CONFIANCE

- ❖ Caractéristiques du vieillissement et besoins des personnes âgées
- ❖ L'importance de la confiance dans la relation avec le service

COMPRENDRE LE CONCEPT DE MALTRAITANCE, LA PLACE, LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DES ACTEURS ; DECLINAISON POUR LE PERSONNEL DU SERVICE DE TELEASSISTANCE PRESENCE VERTE

- ❖ Définition de la Maltraitance
- ❖ Les différentes formes de Maltraitance
- ❖ Les mécanismes et situations facilitant les conduites maltraitantes

COMPRENDRE LE CONCEPT DE BIEN TRAITANCE

- ❖ Définition de la Bien traitance
- ❖ Mise en relation de la Bien traitance avec les démarches Qualité et Certification des ALPV
- ❖ Les acteurs, leur rôle et responsabilité

JOUR 2 : MISE EN ŒUVRE

MALTRAITANCE : REGLEMENTATION ET INSTITUTIONS IMPLIQUEES

- ❖ Les textes fondateurs et références réglementaires actualisées
- ❖ Recommandation de bonnes pratiques professionnelles
- ❖ Les institutions concernées

RAPPEL DE LA DEONTOLOGIE PRESENCE VERTE : UNE ETHIQUE AU SERVICE DE L'ABONNE

COMMENT TRAITER LA SUSPICION DE MALTRAITANCE ?

- ❖ Identification, mise en œuvre, coordination et signalement

COMMENT PREVENIR LES RISQUES DE MALTRAITANCE ?

- ❖ Informer en toute transparence
- ❖ Informer le Responsable Présence verte